



COMMUNIQUE SUD ENERGIE

Soutenons YANN lors d'un rassemblement citoyen le 17 mars à partir de 11h devant le tribunal des Prud'hommes d'Aubenas

10 rue Georges Couderc, cour de la mairie annexe

Salarié depuis 20 ans chez EDF dans le nucléaire, Yann est militant syndical depuis plus de 15 ans. Ses actions visent à défendre les intérêts des salariés, mais aussi à garantir au mieux les intérêts citoyens par une meilleure prise en compte de la sûreté nucléaire.

Avant d'être l'animateur de la section SUD énergie de la centrale de Cruas, il a été de nombreuses années, le secrétaire très actif du CHSCT, instance à travers laquelle il se battait avec courage pour l'intérêt du plus grand nombre.

Ses années de militantismes lui ont apporté énormément de griefs de son employeur EDF, entraînant plusieurs sanctions. Victime de discrimination syndicale et de harcèlement pendant de nombreuses années, Yann à plusieurs fois fait appel au médecin du travail pour faire constater son état et pour demander de l'aide. Lors de sa dernière consultation, après un énième harcèlement de la part de son hiérarchique, Yann victime d'un burn-out a donné un coup de poing dans une armoire, entraînant une prise en charge psychiatrique.

Après avoir consulté la direction de la centrale, le médecin a procédé au dépôt d'une plainte (3 semaines après). Ceci a eu pour effet d'entraîner un conseil de discipline en juillet 2018 suite auquel il s'est vu notifier une mise à pied d'un mois sans salaire pour les motifs suivants: avoir porter atteinte délibérément à sa santé ; avoir endommagé l'armoire ; avoir eu une attitude menaçante à l'égard du médecin (ce qui a été démenti par l'enquête de gendarmerie).

Aujourd'hui Yann a eu le courage d'engager une procédure Prud'homme pour discrimination syndicale et harcèlement. Il a par ailleurs été contraint de déposer plainte auprès de l'ordre des médecins suite au comportement inacceptable du service santé au travail, l'ayant forcé de dévoiler des informations confidentielles sur son état de santé pour se défendre devant le conseil de discipline.

Un point presse et des prises de paroles seront organisés à l'occasion de cette audience devant le conseil des prud'hommes d'AUBENAS.

Contact presse :
Jérôme SCHMITT 06 32 80 98 93